

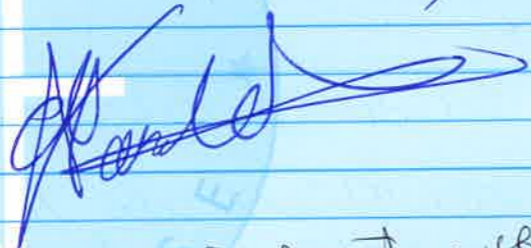
La commune n'aura pas de terrain à acheter pour la création de la voirie.

Pas d'entretien de la voirie.

Le pavillon de portail qui doit m'être proposé est résolu.

Le matériel stocké sur ce terrain ne sera pas à perdre des yeux avec risque pour les enfants.

Aujourd'hui mes enfants sont stockés dans mes hangars existant et je n'ai pas l'intention d'en construire un autre pour stocker du matériel, interdit en zone U.



Plan Local d'Urbanisme soumis à enquête publique consulté par M. Pierre Decarpentier et Sébastien Déquatre, pour le Site SINEOS, le 30/09/2020



Le 01/10/2020 de 14 heures à 17 heures 30  
"Aucune observation ce jour"

Le 02/10/2020 de 14 heures à 17h30  
"Aucune observation ce jour"

Le 03/10/2020 de 9 heures à 11 heures 30  
"Aucune observation ce jour"

Le 05/10/2020 de 14 heures à 17 heures 30  
"Aucune observation ce jour"

Le 07/10/2020 de 9 heures à 11 heures 30  
"Aucune observation ce jour"

Le 08/10/2020 de 14 heures à 17 heures 30  
"Aucune observation ce jour"

Le 09/10/2020 de 14 heures à 17 heures 30  
"Aucune observation ce jour"

Le 10/10/2020 de 9 heures à 11 heures 30  
"Aucune observation ce jour"

Le 12/10/2020 de 14 heures à 17 heures 30

#### Mairie de Fresnes sur Marne

**De:** Association R.E.N.A.R.D. <association-renard@orange.fr>  
**Envoyé:** lundi 12 octobre 2020 14:48  
**À:** Mairie de Fresnes sur Marne  
**Cc:** 'association RENARD'  
**Objet:** Date de clôture de l'enquête publique  
**Pièces jointes:** site-mairie\_Fresnes-sur-marne.JPG; 2\_Arrete\_prescrivant\_enquete\_publicue.pdf



Bonjour,

Nous ne comprenons pas quand ce termine l'enquête publique. En effet, sur le site internet de la mairie, il est écrit qu'elle se termine le 24 octobre 2020 tandis que sur l'arrêté du maire il est écrit qu'elle se termine le 14 octobre 2020.

Nous aimerions savoir, quand se termine réellement l'enquête ?

Pour palier à cette erreur il conviendrait de prolonger l'enquête de 10 jours.

En pièce-jointe vous trouverez les documents où ladite information est contradictoire.

Merci par avance de l'attention que vous porterez à ce message, nous vous prions d'agréer nos salutations distinguées.

Clémence Lemaire  
Service Civique  
Association RENARD